

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 53 (1961)
Heft: 5

Artikel: L'économie suisse en 1960
Autor: Hardmeier, Benno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'économie suisse en 1960

Par Benno Hardmeier

L'évolution enregistrée en 1960 a certainement dépassé toutes les espérances. Nombre de records ont été battus, qu'il s'agisse de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère, des chiffres du commerce extérieur, des recettes douanières – qui ont totalisé pour la première fois plus de 1 milliard de francs – ou encore du volume des constructions, qui a atteint 6,1 milliards de francs. Les investissements, l'ampleur de la consommation, l'afflux des commandes étrangères, l'essor du tourisme, etc., ont été les principaux facteurs d'impulsion. Bien que cette prospérité ait ses ombres et que tous ne participent pas encore équitablement à ses fruits, les travailleurs ont néanmoins lieu d'enregistrer avec satisfaction cette évolution. Le rendement élevé des entreprises et la pénurie de main-d'œuvre permettent de réaliser maintes des légitimes exigences ouvrières.

L'évolution économique en Europe et aux Etats-Unis

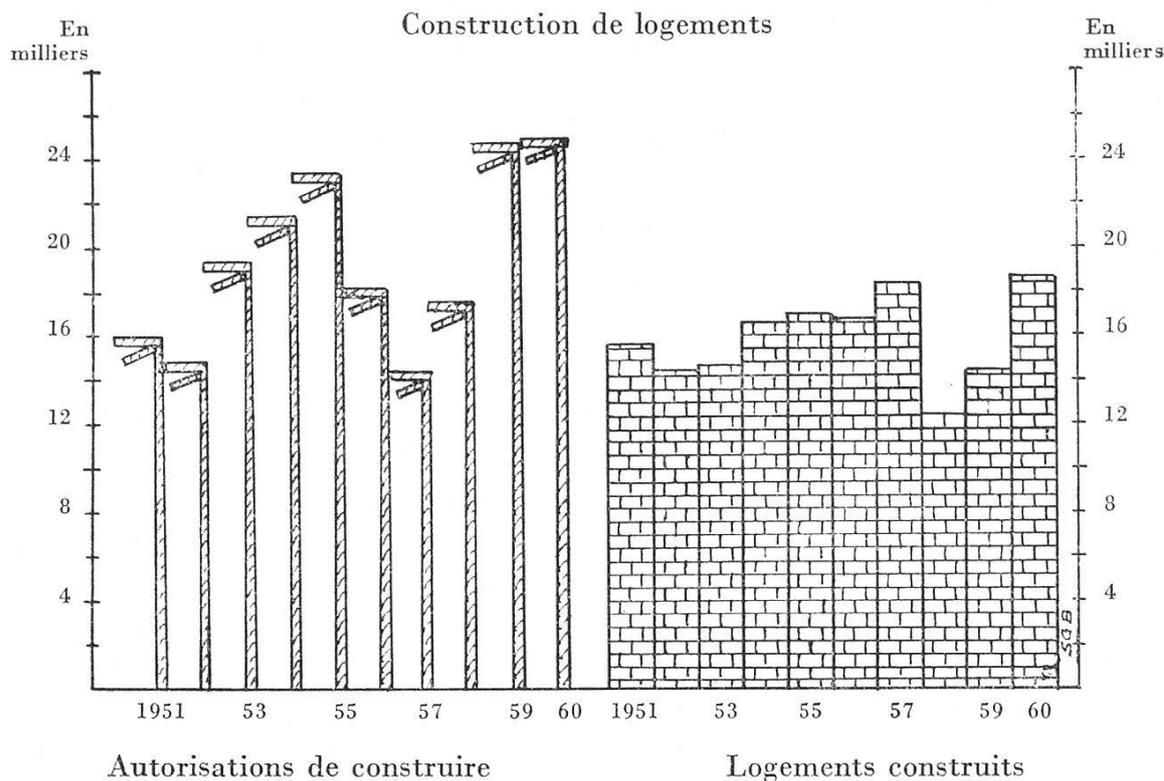
L'expansion économique a été forte dans tous les pays d'Europe occidentale, encore que sa cadence se soit quelque peu ralentie au cours du second semestre. C'est sans conteste en Allemagne occidentale qu'elle a été la plus marquée; les excédents considérables de la balance des paiements ont même soulevé des problèmes difficiles à résoudre (ils sont à l'origine de la réévaluation du mark). Les Etats-Unis, en revanche, ont connu une récession. Comme l'a relevé M. Schwegler, président du directoire de la Banque Nationale, lors de l'assemblée générale du 18 mars 1961: « L'évolution économique accuse depuis longtemps des tendances diamétralement opposées de ce côté et de l'autre de l'Atlantique: régression et chômage au-delà des mers, « surexpansion » et pénurie de main-d'œuvre en deçà. » Aux Etats-Unis, la situation économique, favorable au début de 1960, s'est détériorée rapidement au cours du second semestre. L'indice de la production a baissé de 7%. Au début de 1961, 5 millions de chômeurs représentaient 7% environ de la population active. Les conséquences de cet état de choses – peut satisfaisant du point de vue politique – sont encore aggravées par le fait qu'il coïncide avec l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes gens nés pendant les années de forte natalité; l'économie ne peut leur offrir un nombre d'emplois suffisant.

L'évolution économique divergente enregistrée de ce côté et de l'autre des mers a suscité dans la zone atlantique une série de problèmes et de difficultés, liés en particulier à l'équilibre de la balance des paiements. Au cours du second semestre 1960, Washington a été contraint de ramener le taux d'escompte à 3%. Cette mesure

visait à donner une impulsion à l'activité. En Europe occidentale, en revanche, plusieurs pays ont élevé le taux d'escompte pour tempérer la « surchauffe ». La Grande-Bretagne l'a porté de 4 à 5% en janvier, puis à 6% en juin, et l'Allemagne occidentale de 4 à 5% en juin. L'écart entre les taux d'intérêt – plus bas aux Etats-Unis qu'en Europe – de même que les spéculations déclenchées par la crainte d'une dévaluation du dollar ont provoqué des transferts massifs de capitaux vers l'Europe. En Suisse, les réserves monétaires de la Banque Nationale ont augmenté comme enflent les eaux printanières. Les abaissements du taux d'escompte opérés à la fin de l'année – la Grande-Bretagne l'a ramené à 5% et l'Allemagne occidentale à 4% – ont été commandés non seulement par des raisons d'ordre conjoncturel, mais aussi pour tenir compte de l'évolution défavorable de la balance américaine des paiements. Les mesures d'ordre économique prises par le président Kennedy indiquent qu'il attache, avec raison, plus d'importance à la solution des problèmes conjoncturels qu'affronte le marché intérieur qu'aux difficultés liées au déséquilibre temporaire de la balance des paiements. Il admet implicitement la nécessité impérieuse d'assurer l'expansion à long terme, avant tout pour que les Etats-Unis soient en mesure de relever le défi économique de l'URSS et de faire face à la compétition grandissante du bloc de l'Est.

L'évolution économique en Suisse

L'expansion est demeurée dynamique. Tandis que le *revenu national* a augmenté de 3,5% en 1959, on a lieu d'admettre que son accroissement a doublé en 1960 et qu'il est passé à 7%. Alors qu'aux Etats-Unis et au Canada les capacités de production ne sont pas entièrement utilisées dans des branches importantes, elles se sont révélées insuffisantes dans divers secteurs de notre économie. Dans maints cas, ce phénomène – allié à une pénurie grandissante de main-d'œuvre – a limité l'accroissement de la production. Le *volume des constructions*, qui a atteint 4266 millions de francs en 1958 et 5 milliards en 1959, s'est inscrit à 6,1 milliards en 1960. Le nombre des *logements construits* dans 42 villes a été supérieur de 30% au chiffre de l'année précédente (18 618 au regard de 14 359). En réalité, ce résultat est plus élevé encore si l'on tient compte des communes rurales, qui ne sont pas comprises dans la statistique. Quant au nombre des projets de construction, il est demeuré sensiblement le même (respectivement 24 707 et 24 884). Cette intense activité a provoqué une certaine détente sur le marché locatif, avant tout dans les villes de moyenne importance. Le 1^{er} décembre 1960, on enregistrait une proportion de logements vacants de 0,7 à Lucerne, de 0,6 à Winterthur, de 0,5 à Bienne. Dans les grandes villes, en revanche, la pénurie demeure forte.



L'activité n'a pas été moins intense dans le secteur des *constructions industrielles*. 3366 projets ont été soumis aux inspecteurs des fabriques au regard de 2506 en 1959. L'expansion a pris une ampleur telle dans le bâtiment que cette industrie emploie aujourd'hui plus d'étrangers que de Suisses.

En août 1960, l'économie suisse occupait

435 000 travailleurs étrangers

soumis au contrôle au regard de 365 000 l'année précédente (dont plus de 100 000 dans le bâtiment). Jamais l'effectif de cette main-d'œuvre n'a été plus élevé. Du 15 septembre 1959 au 15 septembre 1960, le nombre des ouvriers et ouvrières de fabrique est passé de 624 000 à 667 000; les nouveaux effectifs (43 000) ont été recrutés presque entièrement à l'extérieur. 143 000 ouvriers de fabrique ou 21% étaient étrangers.

Etant donné la forte pénurie de main-d'œuvre, il est inutile d'indiquer ici les chiffres relatifs au chômage. Pendant toute l'année, le nombre des offres d'emploi a été nettement supérieur à celui des demandes. Le chiffre des heures supplémentaires (au-delà de quarante-huit heures) est monté en flèche. Dans les entreprises à caractère de fabrique, il a été de 15,4 millions, soit de 48% plus élevé que l'année précédente.

Dans ces conditions, il est naturel que les travailleurs aient manifesté la volonté de participer plus équitablement à la prospérité

par le biais de *salaires plus élevés*. L'indice des gains horaires (statistique des ouvriers victimes d'accidents) est passé de 261,4 en 1958 (1939 = 100) à 267,6 en 1959 et à 278,4 au premier semestre 1960. Compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, l'indice des gains horaires *réels* a évolué comme suit (1939 = 100) :

	1958	143,7
	1959	148,1
1 ^{er} semestre	1960	152,8

Evolution des prix et de la consommation

Le renchérissement est demeuré dans des limites supportables. L'indice des prix à la consommation, qui avait fléchi de 181,9 à 180,7 points de 1958 à 1959, est monté de 1,4% en 1960; il s'inscrivait à 183,3 points à la fin de l'année. Ce sont les indices de l'habillement, des loyers et de l'alimentation qui accusent les progressions les plus fortes. Le tableau ci-dessous reflète la montée lente mais constante de l'indice en 1960 :

Janvier	181,0	Juillet	183,7
Février	181,9	Août	184,1
Mars	181,9	Septembre	184,6
Avril	182,2	Octobre	184,9
Mai	183,0	Novembre	184,9
Juin	183,2	Décembre	184,7

L'évolution des chiffres d'affaires dans le commerce de détail traduit la forte expansion de la consommation. L'indice y relatif (calculé chaque mois) a bondi de 159,6 points en 1959 à 174,3 points en 1960 (1949 = 100). Cette progression de 9,2% indique un doublement du taux d'accroissement par rapport à l'année précédente. L'augmentation, relativement faible pour les denrées alimentaires (la capacité d'absorption de l'estomac est limitée), a été très accusée pour les voitures, les meubles, les articles de cuir, les articles métalliques, la parfumerie et, de manière générale, pour tous les biens de consommation durables.

L'évolution de la *consommation d'énergie électrique* reflète l'expansion économique. Du 1^{er} octobre au 30 septembre, elle est passée de 15 722 millions de kilowatts pour l'exercice 1958/1959 à 17 076 millions pour l'exercice 1959/1960 (compte non tenu de l'énergie excédentaire utilisée pour les chaudières et pour le pompage). L'augmentation est de 8,6% au regard de 4,2% pendant l'exercice précédent (de 9,6% pour les ménages, l'artisanat et l'agriculture, de 9,3% dans l'industrie et de 6,5% pour les chemins de fer).

Commerce extérieur

L'intensification de l'activité, l'élévation des revenus, l'accroissement de la consommation et des importations ont porté les *recettes fiscales de la Confédération* à un niveau record; elles sont passées de 2,3 milliards de francs en 1959 à 2,8 milliards en 1960 (augmentation de 21,9%). Il convient cependant de considérer que 1960 a été une année de forts encaissements au titre de l'impôt pour la défense nationale. Au regard de l'année précédente, les rentrées ont été supérieures de 7,3% pour les droits de timbre et l'impôt sur les coupons, de 12% pour les impôts de consommation et de 23,9% pour les droits de douane – dont le produit a dépassé pour la première fois 1 milliard. L'augmentation des recettes douanières est due tout à la fois à l'enflément des *importations* et à l'entrée en vigueur du nouveau tarif douanier. De 1959 à 1960, la valeur de ces dernières est passée de 8268 millions de francs à 9648 millions; la progression est de 16,7% (de 7,9% pour les denrées alimentaires, les boissons, les tabacs et les matières fourragères, de 12,5% pour les produits manufacturés et de 30,2 pour les matières premières). L'évolution enregistrée en 1960 a confirmé la constatation selon laquelle les importations sont soumises à de plus fortes fluctuations que les exportations, en d'autres termes que les premières augmentent plus fortement que les secondes en phase d'expansion, mais qu'elles diminuent plus fortement qu'elles en phase de fléchissement de l'activité. Tandis que les arrivages se sont accrus de 16,7% en 1960, la progression a été de 11,8% pour les *exportations*, qui ont totalisé 8131 millions de francs. Elles sont composées pour 89% de produits manufacturés, dont les ventes à l'étranger ont augmenté de 10,1%. En revanche, on a enregistré un léger recul de l'écoulement des denrées alimentaires, tant en ce qui concerne le volume que la valeur.

Cette évolution a eu pour conséquence une aggravation du déficit de la balance commerciale, qui est passé de 1 milliard en 1959 à 1,5 milliard en 1960. Selon les estimations de la Banque Nationale, l'excédent de la balance des revenus de 1960 sera probablement inférieur de 200 à 300 millions au chiffre de 1959 (758 millions). Une fois encore se répète le phénomène typique de toute phase d'expansion: accroissement du déficit de la balance commerciale et diminution de l'excédent de la balance des revenus.

Jusqu'à maintenant, les progrès de l'intégration européenne, de la consolidation de l'Association européenne de libre-échange et de la Communauté économique européenne n'ont pas eu pour effet de modifier fortement la répartition géographique de nos importations et de nos exportations. Il faut cependant considérer que le premier ajustement au tarif commun (relativement élevé) de la CEE est intervenu le 1^{er} janvier 1960 seulement. On constate néan-

moins avec quelque étonnement que la participation des pays du Marché commun à nos importations globales est passée de 60,2% en 1959 à 61% en 1960. Parallèlement, ces pays ont absorbé 40,9% de nos exportations au regard de 39,9% en 1959. Quant à nos livraisons aux pays de l'AELE, elles ont progressé de 15,3 à 15,9% (des ventes globales); pour ce qui est des importations en provenance de cette aire, en revanche, on note un recul de 12,7 à 11,4% (mais qui s'explique en partie par le fait que les achats effectués en Grande-Bretagne en 1959 avaient été extraordinairement élevés). On n'a pas lieu de douter que l'abaissement progressif des droits de douane dans les limites de l'AELE donnera une impulsion à nos échanges avec nos six partenaires.

Marché de l'argent et des capitaux

L'évolution de ce marché a posé maints problèmes en 1960. Pendant le premier semestre, le taux relativement bas des intérêts a provoqué d'assez gros transferts de capitaux à l'étranger, ce qui a contribué à tempérer quelque peu la « surchauffe » et à empêcher un accroissement dangereux du volume des moyens de paiement. La situation s'est modifiée vers le milieu de l'année. La crise du dollar a déclenché un gros afflux de capitaux flottants, de nature à donner une forte impulsion à l'inflation. La Banque Nationale, qui ne dispose que de moyens limités d'exercer une influence sur le cours de la conjoncture, a tenté d'endiguer cette invasion en passant, le 18 août 1960, un gentlemen's agreement avec les banques. Ces dernières se sont engagées à ne plus servir d'intérêt aux capitaux nouvellement « importés »; en outre, ils ne peuvent être retirés que moyennant un préavis de trois mois. De surcroît, les détenteurs de fonds étrangers pour lesquels le préavis de retrait est de moins de six mois doivent payer une commission de 1%. Les nouveaux afflux de capitaux (de caractère spéculatif) qui ont suivi la réévaluation du mark allemand et du florin néerlandais qui est intervenue le 6 mars 1961 a engagé la Banque Nationale à inviter les banques à appliquer strictement l'accord ci-dessus.

En 1960, les réserves monétaires de la Banque Nationale (or et devises) ont augmenté de plus de 1 milliard de francs (8904 millions à la fin de 1959 et 10 038 millions à la fin de 1960). L'expansion économique a été accompagnée d'un accroissement de la somme des billets en circulation et des dépôts à vue confiés aux banques. Bien que les exigences posées au marché des capitaux aient été considérables, la liquidité a été assez élevée pour absorber sans peine les *émissions* d'emprunts et d'actions, qui se sont établies à peu près (2,5 milliards) au même niveau que l'année précédente. Le montant des émissions souscrites publiquement est passé de 1569 millions en 1959 à 1641 millions en 1960. Compte tenu des rembour-

sements qui ont été opérés, les exigences nettes posées au marché ont été de 1405 et de 1375 millions de francs. La montée rapide des *cours des actions* (exprimée par l'indice des actions) reflète la vitalité de l'expansion économique. Cet indice, calculé par la Banque Nationale, est passé de 583 points à la fin de 1959 à 802 points à la fin de 1960.

Comme le note la *Vie économique* (N° 2/1961), « la forte liquidité ne s'est nullement traduite par une baisse de l'intérêt. La demande accrue de capitaux et la prééminence des emprunts ont eu généralement pour conséquence d'augmenter les revenus. » Cette esquisse serait trop sommaire si l'on ne rappelait pas que l'activité des banques a été particulièrement intense en 1960 et que celles-ci ont bénéficié dans une très large mesure de la conjoncture. La somme du bilan des cinq grandes banques s'est inscrite à 17,5 milliards, soit à 2,8 milliards de plus que l'année précédente. Les rapports de ces établissements ne cachent d'ailleurs pas que ces résultats sont extraordinaires.

A une exception près peut-être, la conjoncture a été excellente dans toutes les branches. Même l'industrie textile, qui s'était fortement ressentie du fléchissement de l'activité enregistrée en 1958, a fortement participé à l'expansion générale; elle connaît même une pénurie très marquée de main-d'œuvre (mais qui est due pour une bonne part aux bas salaires payés dans ce secteur et qui incitent les travailleurs à l'abandonner). L'essor de l'industrie chimique s'est poursuivi. L'hôtellerie et la branche des cafés et restaurants ont bénéficié de l'élévation générale des revenus. Malgré une forte intensification de la concurrence, l'exercice a été excellent pour l'industrie des machines et métaux (seule la longueur des délais de livraison a quelque peu freiné l'afflux des commandes). En dépit de la récession américaine, les exportations horlogères ont totalisé 1,17 milliard de francs, mais sans atteindre toutefois le record de 1957 (1,3 milliard).

Lumières et ombres

Il y a cependant une ombre. Notre économie (comme d'ailleurs celle de la plupart des pays industriels) a un patient – un patient dont l'état de santé demeure très précaire en dépit de tous les soins qui lui sont prodigués et de tous les fortifiants qui lui sont administrés: c'est l'*agriculture*. En 1960, l'écart entre les frais d'exploitation et les rendements est devenu plus défavorable encore pour les paysans. L'indice des prix des moyens de production (1948 = 100) est passé de 114 en 1958 à 116 en 1959 et à 119,4 en 1960. En revanche, l'indice des prix agricoles a fléchi pendant la même période de 103,4 à 103,1 et à 100,5. Cette évolution montre que si les traitements appliqués par les médecins qui s'empressent autour du malade sont coûteux, ils sont peu efficaces. Seules des réformes

des structures peuvent assainir l'agriculture. Notons encore que le nombre des personnes qu'elle occupe actuellement ne pourra pas être maintenu au même niveau.

Dans le domaine économique, les prophéties sont souvent démenties par les faits. Nous nous abstiendrons donc de faire des pronostics. Certes, dans une économie libre, certaines données permettent de formuler des prévisions; cependant, toutes sortes d'inconnues leur confèrent un caractère de fragilité, particulièrement dans un pays comme le nôtre, dont l'équipement statistique est particulièrement insuffisant. Ces inconnues sont aussi de nature psychologique; l'économie est le fait des hommes, d'hommes dont le comportement et les réactions ne peuvent être décelés d'avance avec sûreté. Bien qu'il ne soit pas inutile de s'interroger sur l'évolution future et que ces investigations puissent fournir de précieuses indications ne perdons jamais de vue que toute prévision est grevée d'incertitudes. Pour le moment, aucune menace sérieuse ne semble planer sur la prospérité. La demande de main-d'œuvre demeure extrêmement forte et ne peut être satisfaite qu'en partie. L'évolution ultérieure de l'intégration européenne demeure cependant un élément d'incertitude. Sera-t-il possible de jeter un pont entre les Sept de l'Association européenne de libre-échange et les Six du Marché commun? Ou leur rivalité provoquera-t-elle des difficultés? Des difficultés dont une politique plus raisonnable permettrait de faire l'économie? Ces questions sont justifiées. Mais pour le moment – la réévaluation du mark allemand et du florin néerlandais étant de nature à stimuler nos exportations – nous n'avons aucune raison d'envisager avec pessimisme l'évolution immédiate.

L'assurance-maladie en Suisse

Quelques problèmes

Exposé présenté par W. Siegrist, administrateur de la Caisse publique d'assurance-maladie de Bâle-Ville, devant l'assemblée générale de l'Association suisse de politique sociale, le 25 janvier 1961.

I. Introduction

La législation sur l'assurance-maladie a été élaborée en 1911, c'est-à-dire à un moment où cette branche de la prévoyance sociale n'en était encore qu'à ses débuts. A la suite de l'évolution extraordinairement rapide dont nous avons été les témoins au cours des dernières dizaines d'années, la loi ne répond plus à toutes les exigences. De 1914 à 1959, le nombre des membres des caisses de maladie est passé de 360 000 à 4,3 millions et les bilans de 8 à 550 millions! Si l'on